



SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU MARDI 25 SEPTEMBRE 2007

COMPTE RENDU

Date de Convocation : L'an deux mille sept, le vingt cinq septembre, à 19 heures,
25/09/2007 Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance publique, sous la Présidence de Monsieur Roland GUICHARD, Maire.
ETAIENT PRESENTS :
Date d'affichage : Mme Dodrelle, Mme Bouvard, M. Piollet, Mme Aubert, M. Chopin, M. Manchet,
3/10/2007 M. Le Bihan, **Adjoints**
Mme Lachaux, Mme Sineau, Mme Legrand, M. Pelc, Mme Chatelier,
Mme Donati, Mme Leballeur, Mme Cambon, M. Carrara, M. Duval **Conseillers municipaux.**
ABSENTS EXCUSES ET REPRESENTES :
Nombre de Conseillers Mme Bouchet (P/Mme Dodrelle), M. Balac(P/M. Guichard), M. Cremer(P/M.
En exercice : 29 Chopin), M. Hatot (P/Mme Chatelier), Mme Viot (P/M. Duval), Mme Renaud
Présents : 18 (P/Mme Cambon), Mme Domange (P/Mme Sineau).
Votants : 25
ABSENTS, EXCUSES : Mme Hunaut.
ABSENTS : M. Morel, Mme Grandin, M. Sourine.

Madame Cambon a été élue Secrétaire de Séance.

Monsieur le Maire demande l'accord du Conseil municipal pour ajouter un point à l'ordre du jour :
« Acquisition d'un tableau ».

Monsieur le Maire donne lecture des décisions du Maire prises en vertu des articles 2121-21 et 22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Conseil municipal,

1) Décision modificative n°3 au BP 2007

=> **VOTE à la MAJORITE, 2 abstentions Mme Cambon, Mme Renaud,** la Décision Modificative n°3 au B.P. 2007 (voir annexe).

2) Tarifs des manifestations culturelles

=> **VOTE à l'UNANIMITE** les tarifs des manifestations, concerts divers.

Mise à disposition de la salle Louis Lemaire :

Pour expositions de peintures, sculptures, photos, divers à caractère culturel.

Tarifs : 225 euros.

Les artistes domiciliés à Parmain, mise à disposition gratuite.

Cinéma documentaire :

- Tarifs : adulte : 6 euros
jeune : 3 euros

Théâtre :

Les catégories sont établies en fonction du coût d'achat du spectacle.

- Tarifs :

Catégorie 1 → adulte : 16 euros

jeune : 8 euros

Catégorie 2 → adulte : 9 euros

jeune : 4 euros

Catégorie 3 → adulte : 5 euros

jeune : 3 euros

Concert divers :

- Tarifs :

Catégorie 1 → adulte : 15 euros

jeune : 7 euros

Catégorie 2 → adulte : 13 euros

jeune : 6 euros

Catégorie 3 → adulte : 8 euros

jeune : 4 euros

3) Revalorisation des tarifs de vacation du médecin de la crèche

=> **VOTE à l'UNANIMITE** la revalorisation de la vacation du médecin de la crèche soit 180 euros.

4) Restructuration et extension du Collège de Parmain Les Coutures – accord de la ville pour l'extension de 100 places

=> **VOTE à l'UNANIMITE** l'extension à 100 places du collège des Coutures à Parmain.

5) Approbation de la charte du Parc Naturel Régional du Vexin Français

=> **APPROUVE à l'UNANIMITE** le projet de charte révisée du PNR du Vexin Français, s'engage à la mettre en œuvre et à la respecter.

=> **APPROUVE à l'UNANIMITE** le projet de statuts modifiés du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du PNR du Vexin Français.

=> **DECIDE à l'UNANIMITE** d'adhérer au syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional du Vexin Français selon les statuts modifiés.

6) Adhésion de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des 3 forêts au syndicat mixte d'aménagement et de gestion du PNR du Vexin Français

=> **AUTORISE à l'UNANIMITE** la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des 3 Forêts au Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel du Vexin.

Monsieur CHOPIN, adjoint au maire, quitte l'assemblée.

7) Affiliation du Syndicat Interdépartemental pour la gestion des parcs de sports de Bobigny et de La Courneuve au CIG de la Grande Couronne – avis de la ville de Parmain

=> **AUTORISE à l'UNANIMITE** l'affiliation volontaire du syndicat interdépartemental pour la gestion des parcs des sports de Bobigny et de La Courneuve au CIG (Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne Ile de France).

8) Autorisation d'acquisition 6 rue Guichard - appartement 2^e étage

=> **AUTORISE à l'UNANIMITE** Monsieur le Maire à acquérir la propriété sise à Parmain au 6 rue Guichard, 2^e étage F1 au prix de 114 000 euros et à signer ou son représentant l'acte de vente.

9) Informations complémentaires à la délibération du 4/07/2007 relative au certificat de conformité pour les eaux usées

=> **ACCEPTÉ à l'UNANIMITE** d'ajouter la mention obligatoire à la délibération du 2 juillet 2007 relative au certificat de conformité pour le raccordement au réseau d'eaux usées.

10) Acquisition d'un tableau

=> **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire à la **MAJORITE, 12 pour et 11 abstentions**, pour l'acquisition d'un tableau de « Victor Vignon » au prix de 6 000 euros, lui laisse l'opportunité de réaliser cette acquisition après examen de la toile.

Informations

- Prend connaissance des remerciements adressés à Monsieur le Maire pour l'attribution des subventions aux associations.
- Monsieur le Maire informe l'assemblée du décès de Monsieur Jean-Michel Morcrette employé communal au service voirie.
- Le Conseil municipal prend connaissance du bilan du syndicat Tri Or présenté par Monsieur Le Bihan, maire adjoint.
- Monsieur le Maire informe l'assemblée du déroulement des travaux de requalification de la rue Poincaré, comprend le mécontentement des riverains, et indique que la circulation va être rétablie dans le sens Champagne/Parmain.
- Monsieur le Maire informe l'assemblée de la mise en place d'une surveillance renforcée au quartier des Arcades afin d'assurer la sécurité des personnes.
- Madame Chatelier rappelle que la fête de la Campagne se tiendra les 13 et 14 octobre 2007 avec une manifestation le dimanche, salle Jean Sarment.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h50.

Roland GUICHARD
Maire de PARMAIN
Conseiller général du Val d'Oise

INVESTISSEMENTS

DEPENSES

RECETTES

Imputation	Fonction	N° Opérations	service	Libellés	Montant
21318	25	2007/02	ST	Autres bat publics	-11 300.00
2313	212	2007/06	ST	Construction	6 000.00
2313	212	2007/00	ST	Construction	5 300.00
					0.00

Imputation	Fonction	N° Opérations	service	Libellés

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

RECETTES

Imputation	Fonction	Chap	service	Libellés	Montant
					0.00

Imputation	Fonction	Chap	service	Libellés

pour extrait
conforme,
Le maire